



## Expertise médicale

-----  
Par Kardiatou

Je suis fonctionnaire d'État et j'ai été expertisé pour la 4<sup>e</sup> fois suite à ma maladie professionnelle en septembre dernier. Je reçois il y a quelques jours une nouvelle convocation pour une expertise avec le même médecin. Entre la dernière expertise et la nouvelle il n'y a que deux mois d'intervalle. Cette nouvelle expertise a été demandée par mon employeur confirmé par la secrétaire de ce médecin et à ce jour mon administration ne me répond pas en ce qui concerne le motif. Je souhaite savoir si je suis en droit de demander le motif et je ne comprends pas pourquoi je suis reçu deux mois après la dernière expertise par le même médecin alors que j'ai demandé une contre-expertise. Merci par avance de votre aide